

ACTIVITES IFREMER A COUVRIR EN ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

ELEMENTS D'APPRECIATION DU RISQUE

Ces informations sont communiquées aux assureurs et courtiers candidats pour une meilleure connaissance du risque et réduire autant que possible les exclusions.

Rappel historique de la création de l'IFREMER :

L'histoire de l'Ifremer mêle deux univers. Celui des pêches maritimes d'abord : dans la seconde moitié du XIXe siècle, est créé le Service Technique des pêches maritimes. Aboutissement de ce processus, l'Office scientifique technique des pêches maritimes (OSTPM) est créé par la loi de finances du 31 décembre 1918. Il prend ensuite la dénomination d'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) 35 ans plus tard, le 14 octobre 1953.

L'histoire de l'Ifremer est également liée au développement de l'océanographie et à la multiplication des mesures et des campagnes d'exploration océaniques, de plus en plus nombreuses au début du XXe siècle. Après la Seconde Guerre Mondiale, le Comité d'exploitation des océans (Comexo) voit le jour. Il est remplacé par le Centre national pour l'exploitation des océans (Cnexo), créé par la loi 67-7 du 3 janvier 1967 et devient l'organisme spécialisé en charge de l'exploration des océans et inclut une forte composante technologique.

L'Ifremer naît le 5 juin 1984 de la fusion du Cnexo et de l'ISTPM.

Ses missions ? **Conduire et promouvoir des recherches fondamentales et appliquées** ainsi que des actions d'expertise et de développement technologique et industriel destinées à :

- **Connaitre, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans** et permettre leur exploitation durable,
- **Améliorer les méthodes de surveillance**, de prévision et d'évolution de protection des océans et mettre en valeur le milieu marin et côtier,
- **Favoriser le développement socio-économique du monde maritime.**

Des objectifs poursuivis par l'Ifremer depuis plus de 40 ans.

Présentation de l'IFREMER

En tant qu'institut de recherche intégré en sciences marines, l'Ifremer, contribue au système de recherche et d'innovation national, ainsi qu'à l'espace européen de la recherche.

1. Une approche intégrée de la recherche en sciences marines

Institut de recherche intégré en sciences marines, l'Ifremer, contribue au système de recherche et d'innovation national, ainsi qu'à l'espace européen de la recherche, par la production de :

- connaissances fondamentales via une approche systémique qui permet de mieux appréhender les processus qui régissent les écosystèmes et de comprendre les changements qui les affectent ;
- résultats plus finalisés en réponse aux questions posées par la société, sur la base de ses capacités d'observation, de surveillance et d'expertise.

L'Ifremer s'investit ainsi dans une recherche d'excellence fondée sur des disciplines et des thématiques variées et, pour ce faire, s'appuie sur des partenariats avec les universités et les organismes de recherche. Il est également moteur au niveau international et européen d'initiatives de programmation concertée qu'il s'agisse de recherche ou d'infrastructures (flotte, observatoires, bases de données).

2. Appui à la puissance publique

La recherche de l'institut vient en appui du déploiement des politiques maritimes, qu'il s'agisse de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), de la politique commune des pêches, des stratégies nationales en matière de biodiversité ou encore des politiques sanitaires et zoosanitaires.

Cette expertise fait partie intégrante des missions de l'institut. Pour en garantir la qualité, l'Ifremer doit veiller à en maîtriser le périmètre, à le rendre compatible avec le socle de compétences de l'institut et de son ressourcement, tout en transférant vers d'autres secteurs ses méthodes, lorsqu'elles sont éprouvées et n'appellent plus au développement.

3. Valorisation économique

L'Ifremer s'inscrit ainsi dans une logique de valorisation économique grâce à de nombreux partenariats avec le monde industriel ou économique, à la promotion des innovations de l'institut et au transfert de technologies.

4. Recherche et développement

La recherche en sciences marines se nourrit d'une technologie de haut niveau dans de nombreux domaines : interventions sous-marines, systèmes instrumentaux, observatoires (côtiers, hauturiers, de fond de mer), ressources minérales et énergétiques, pêche et aquaculture. L'Ifremer intervient en développant et gérant notamment navires et engins, capteurs et systèmes instrumentaux. Les développements de connaissances et de systèmes s'appuient sur des laboratoires et services mais également sur des infrastructures et des moyens d'essais nécessitant des investissements récurrents (bassins d'essais, métrologie, atelier de montage, plates-formes logicielles, site d'essais en mer).

5. Gestion de la Flotte océanographique

Dans un souci d'efficacité et d'optimisation, le MESR a confié à l'IFREMER la gestion de l'ensemble des moyens navals institutionnels de recherche, ce qui a conduit au 1^{er} janvier 2018 à la création de la Flotte Océanographique française (FOF), une très grande infrastructure de recherche (TGIR) devenue IR* opérée par l'IFREMER au bénéfice de l'ensemble de la communauté scientifique institutionnelle nationale de tutelle MESR.

Cette Flotte regroupe désormais l'ensemble des moyens océanographiques navals institutionnels tels que 4 navires hauturiers, 2 navires régionaux, 4 navires côtiers, 1 vedette océanographique, un large panel d'équipements intégrés sur les navires ou déployés depuis le pont tels que des systèmes sismiques, des dispositifs de prélèvements sédimentaires ou équipements acoustiques, ainsi qu'une panoplie complète d'engins d'intervention ou d'exploration sous-marine comme le sous-marin Nautille, 2 ROV 6000m/3000m et 3 AUV 6000m/3000m.

Cette IR* FOF est composée :

- D'un Comité Directeur, présidé par le Ministère en charge de la recherche,
- De deux Commissions Nationales indépendantes pour la Flotte (hauturière et côtière),
- D'une Direction de l'Ifremer dédiée à la FOF (Direction de la Flotte Océanographique), structurée en trois composantes :
 - Deux unités technologiques « Navires et Systèmes Embarqués (NSE) » et « Systèmes Sous-Marins (SM) ». La première est en charge de la construction et de l'évolution des navires et systèmes embarqués pour leur maintien à un haut niveau de performances, elle développe également des logiciels pour le traitement en temps réel ou différé des données et mène des travaux de R&D dans le domaine l'acoustique sous-marine. Son activité amène ses équipes à intervenir régulièrement sur les navires en chantier naval, à quai et en mer. La seconde développe les systèmes sous-marins de la flotte et gère le cycle de vie et l'exploitation de ces systèmes. A ce titre, l'unité SM assure l'autorité de conception des systèmes, et notamment du sous-marin habité profond Nautille.
 - Une troisième partie, le Pôle Opérations Navales (PON) se consacre à la stratégie de déploiement, au rayonnement, à l'atteinte des objectifs scientifiques par la mise en œuvre de ces moyens, en orchestrant l'activité de la FOF au bénéfice de la communauté scientifique, en lien étroit avec les multiples interlocuteurs scientifiques, étatiques, diplomatiques, et en contrôle des opérateurs de ses navires. A ce titre, outre le Marion Dufresne, sous-affrété par l'IFREMER aux TAAF et armé par LDAS, l'ensemble des autres moyens navals de la FOF est confié en MCO et opérations à la SAS Genavir, filiale de l'IFREMER, depuis le 1^{er} janvier 2020. Dans ces conditions, PON confie la réalisation d'un programme d'activité que Genavir réalise pour son compte.

L'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV)

A compter du 1^{er} janvier 2027, l'Ifremer intégrera l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV) qui deviendra une direction de l'Ifremer.

Le champ d'intervention de l'IPEV se situe plus particulièrement dans les régions polaires arctiques et antarctiques ainsi que dans les zones subarctiques et subantarctiques, dont l'isolement et l'environnement climatique justifient d'une technicité particulière.

L'IPEV a pour objet :

- d'assurer le soutien logistique et la coordination, en qualité d'agence de moyens et de compétences, des projets scientifiques et technologiques nationaux et internationaux menés dans les différents sites polaires et subpolaires ;
- de mettre en œuvre ou de participer, à la demande de ses membres, au lancement et à l'évaluation scientifiques et technologiques de projets nationaux et internationaux ;
- d'organiser des expéditions scientifiques polaires ;
- d'assurer le fonctionnement technique d'observatoires de recherche ;
- d'assurer la coordination de la communauté scientifique polaire française ;
- de représenter la France dans les instances de concertation logistique internationale sur les régions polaires ; en particulier en entretenant des rapports permanents avec ses homologues étrangers et en participant, dans les domaines de ses compétences, au développement de la coopération européenne et internationale. Dans ce contexte, l'IPEV peut être amené à participer à la concertation logistique et scientifique internationale sur les régions polaires sur la base des priorités nationales définies avec les organismes de recherche et autres instances scientifiques (AllEnvi ...) ;
- de veiller au développement de la connaissance scientifique et technologique en suscitant l'intérêt du public pour ces régions.

Les activités de l'IPEV sont présentées plus loin dans le document.

Présentation de la SAS GENAVIR

Créée sous la forme d'un GIE en 1976, GENAVIR est devenu le 01 janvier 2020 une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) dont l'associé unique est l'IFREMER. GENAVIR est aujourd'hui l'opérateur prestataire principal de la Flotte Océanographique Française.

Compagnie de Navigation Maritime certifiée ISM* (International Safety Management Code) et ISO 9001, GENAVIR est adhérent au syndicat professionnel des entreprises françaises d'armement maritime (Armateurs de France). GENAVIR assure la mise en œuvre et la maintenance de navires côtiers et hauturiers, du sous-marin habité Nautille, de ROV, d'AUV, d'équipements de sismique, de carottage et de tout autre équipement dédié aux opérations de recherche scientifique conduites en mer.

La société a notamment pour missions :

- la gestion, la conduite et la maintenance de navires, d'engins sous-marins, d'objets flottants et d'équipements scientifiques de toutes natures,
- l'acquisition, la qualification et le traitement de données océanographiques, hydrographiques et halieutiques,
- toutes autres prestations de services dans le domaine maritime (assistance à la maîtrise d'ouvrage & organisation de campagnes scientifiques, maintien en Conditions Opérationnelles...),
- toutes prises de participations dans toutes sociétés ou autres entités juridiques industrielles, commerciales, immobilières, civiles, contribuant au déploiement des activités précitées.

GENAVIR possède une expertise dans la mise en œuvre d'équipements acoustiques de recherche : sondeur multifaisceaux, courantomètre, gravimètre, thermosalinographe, etc. et de tout leur environnement électronique.

D'une manière plus générale, GENAVIR assure, notamment pour le compte de la FOF, toutes prestations de service dans le domaine maritime telles que la réalisation de campagnes scientifiques à la mer ou encore l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la conception de navires scientifiques.

La SAS GENAVIR est associée unique de la SAS OD MARINE - OCEAN DATA MARINE créée le 27 décembre 2021.

Présentation de la SAS IFREMER INVESTISSEMENT INNOVATION

Créée en juillet 2021, la SAS IFREMER INVESTISSEMENT INNOVATION est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) dont l'associé unique est l'IFREMER.

Elle a pour objet :

- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes entreprises ou sociétés dont l'activité est directement ou indirectement liée au développement de projets ou d'applications dans le domaine des sciences et technologies marines, le soutien des filières mises en place par d'autres instituts de recherche contribuant, directement ou indirectement, au développement de la connaissance dans le domaine des sciences et technologies marines, la gestion, l'administration et le transfert (notamment sous forme de cession) de ces participations,
- le tout, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de groupement d'intérêt économique ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

- et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

A ce jour, la SAS IFREMER INVESTISSEMENT INNOVATION détient des parts dans 6 sociétés et dans un fonds d'investissement finançant des startups innovantes dédiées à la régénération de l'océan.

ACTIVITES ASSUREES (IFREMER)

ACTIVITES PRINCIPALES

L'activité correspondant à l'objet social défini aux articles R333-2 et R333-3 du code de la recherche et plus particulièrement :

- Activité de maison mère (holding) d'entités à personnalité morales sur lesquelles l'Ifremer détient le contrôle au sens de l'article L233-3 du code de commerce,
- Activité d'investissement en capital ou en nature dans des entités tierces,
- Activité de mise à disposition de locaux pour l'émergence de projets partenariaux public-privé en lien avec les missions et activités de l'Ifremer,
- Organisation et coordination de missions d'exploration de l'océan à l'échelle internationale et intergouvernementale et gestion du budget dédié
- Coordination de la recherche océanographique englobant notamment le transport de matériels et produits chimiques/biologique, l'exécution de travaux de laboratoire, d'essais de matériels, la fabrication d'appareils divers, de prototypes pour ses propres besoins et la direction et participation à des campagnes océanographiques, incluant la logistique afférente, sur tous océans, avec prélèvement d'eau de mer, d'air atmosphérique, de sédiments, analyses biochimiques et géochimiques, géologiques, géophysiques, biologiques, sismiques ou autres, ainsi que l'acquisition de données numériques.
- Orientation dédites recherches vers l'exploitation industrielle.
- Coordination et direction des travaux nécessaires à la réalisation de ces ensembles ainsi que réalisation des travaux de valorisation de produits de la mer pouvant nécessiter des tests organoleptiques.
- Organisation de plongées sous-marines ou en bassin réalisées par du personnel ou des partenaires extérieurs quel que soit l'équipement.
- Organisation ou participation à des manifestations telles que symposiums, colloques, foires, marchés, expositions, opérations portes ouvertes en France ou à l'Etranger.
- Participation à l'exécution de marchés réalisés dans le cadre de sa vocation. Participation à des réseaux de collecte d'informations sur l'environnement benthique, littoral, les pêches, la croissance des huîtres.
- Expérimentation sur tout types de produits de la mer avec organisation de séances de dégustation de ces produits.
- Manipulation et mise en culture de collection de souches microbiologiques, mise en collection de souches sauvages ou transformées (OGM), études moléculaires et biochimiques. Souches de divers

environnements Grands fonds marins, élevages, bassins, estuaires, ports, produits de la mer.... Suivi de métabolismes par traçage radioactif, cultures grands volume.

- Exploitation de môle d'accostage notamment dans la rade de Brest.
- Recherches et démonstration en aquaculture en mer nécessitant l'utilisation de quais et de concessions en Métropole et outre-mer.
- Exploitation de stations d'élevage pour réaliser des expérimentations sur des poissons marins, crustacés, coquillages et élevages annexes.
- Surveillance, ou appui scientifique et technique à la surveillance de la qualité des eaux conchylicoles, de la qualité sanitaire des coquillages et étude et qualification de la santé des mollusques marins. Certains laboratoires de l'Ifremer sont désignés en tant que laboratoires nationaux de référence au sens du code rural et de la pêche.
- Déploiement, exploitation, et maintenance de réseaux de bouées ou d'instruments d'observation, de collecte et de mesure scientifiques qu'ils soient autonome ou non, flottants, fixes ou dérivants, y compris à partir de navires de tiers.
- Participation de l'Ifremer dans le dispositif de surveillance sismo-volcanique de Mayotte
- Participation à des études et des recherches en coopération avec d'autres organismes, instituts ou partenaires industriels français ou étrangers.
- Organisation de travaux de la mer, à bord de navires océanographiques et de navires professionnels, français ou étrangers, d'embarcations de petites tailles, propriétés ou non de l'Ifremer, réalisation de travaux à la mer à bord d'embarcations.
- Utilisation d'équipements scientifiques reposant sur le fond de la mer ou installés à la côte (ex : au niveau d'un quai, d'une digue).
- Prêt de matériel technico-scientifiques.
- Manipulation, stockage d'éléments de toute marchandise dangereuse au sens du code IMDG, incluant des sources radioactives (classe 7) dans les locaux ou à bord des navires, et de toutes autres substances et matériels dont la manipulation, le transport et/ou le stockage peut être classé dangereux par la réglementation en vigueur
- Utilisation, déploiement, exploitation, pilotage d'engins aérien, terrestres et/ou marin pilotés ou non, immatriculé ou non, dans le cadre des activités et missions de l'Ifremer (tels que drones et engins assimilés)
- Centrale nucléaire

- Etudes d'avant-projets : comparer plusieurs sites répertoriés au préalable au travers de leurs caractéristiques écologiques et évaluer les impacts possibles en matière d'environnement ;
- Etudes de projets : sur un site préalablement choisi à la suite d'un ensemble d'études d'avant-projets, établir un état de référence écologique ;
- Suivi écologique : à la suite d'une étude de projet. Appréhender les évolutions écologiques naturelles avant et pendant la mise en exploitation d'une centrale
- Ecologie côtière appliquée :
 - Expertises et études d'impacts écologiques possibles avant (pendant ou après) l'exécution d'un projet d'aménagement (extension et création portuaire, industries côtières ...)
 - Dossiers préalables à des actions de protection de sites maritimes (réserves et parcs marins)
 - Etablissement d'avis sur les dossiers à la demande de l'administration, principalement dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement,
 - de la protection sanitaire du consommateur, des pêches, des permis miniers.
- Processus côtier et hauturier :
 - Etudes sédimentaires et physiques sur des processus côtiers et hauturier, notamment dans le cadre de projets d'équipements (ports, émissaires ...) avec expertises.
 - Etudes courantologiques.
 - Etudes d'environnements sédimentaires et dynamiques.
 - Etudes sur la qualité du milieu marin littoral basé sur les intégrateurs biologiques.
- Gestion des ressources côtières :
 - Etudes documentaires sur les caractéristiques maritimes d'une zone côtière et des activités qui s'y déroulent.
 - Analyses conflictuelles et proposition de mesures.
 - Etudes pour l'élaboration de schémas d'aptitude et d'utilisation de la mer.
- Etudes de sites pour l'aquaculture :
 - Reconnaissance régionale de sites naturels potentiels à l'aquaculture. Etudes particulières de sites et expertises.

- Expertises et missions de contrôle de salubrité des produits de la mer, coquillages et industries de traitement.
- Il est précisé que d'autres secteurs pourront faire l'objet de développement tels que :
- L'application des techniques de télédétection pour des études côtières;
 - Etudes de sols ;
 - impacts écologiques pour l'exploitation d'agrégats en mer.
- Etude d'implantation de plateformes pétrolières offshore.
 - Etude, conception, développement de systèmes instrumentaux et de capteurs, incluant leur métrologie
 - Etude du comportement de structures en mer : caractérisation expérimentale du comportement hydrodynamique (en bassin, en mer) et mécanique (caissons hyperbares, bancs de traction, ...) de structures (prototypes EMR, briques technologiques, navires, instruments de pêche, ...) et d'instrumentation scientifique.
 - Développement de logiciels pour le traitement en temps réel ou différé des données,
 - Réalisation de travaux de R&D dans le domaine l'acoustique sous-marine, expertises et études d'impacts
 - Réalisation d'expertises et études d'impacts en acoustique marine et sous-marine
 - Etudes, recherche et développement dans le domaine des énergies renouvelables.
 - Etudes d'avant-projets : comparer plusieurs sites répertoriés au préalable au travers de leurs caractéristiques écologiques et évaluer les impacts possibles en matière d'environnement ;
 - Etudes de projets : sur un site préalablement choisi à la suite d'un ensemble d'études d'avant-projets, établir un état de référence écologique ;
 - Suivi écologique : à la suite d'une étude de projet. Appréhender les évolutions écologiques naturelles avant et pendant la mise en exploitation d'une éolienne
 - Gestion des contrats d'exploration au compte de l'Etat auprès de l'AIFM (DMA et CCZ) et des obligations qui en incombent
 - Etudes des sites de la Zone : étude des sites répertoriés au préalable au travers de leurs caractéristiques cartographie, géologie, géochimie et écologiques et évaluer les impacts possibles en matière d'environnement ; Cas particulier des roches amiantifères ou radioactives.

- Ensemble d'études d'avant-projets, établir un état de référence écologique ;
- Suivi écologique : à la suite d'une étude de projet. Appréhender les évolutions écologiques naturelles avant une potentielle mise en exploitation
- A élargir aux futurs travaux d'exploration de la Polynésie avec relevé de bathymétrie, caractérisation des fonds marins et hauts fonds (Monts sous-marins), biodiversité et fonctionnements des écosystèmes en dehors de forçage humain, prévision d'impact.
- Fourniture d'expertise à des tiers sur la base des connaissances, d'acquisition de données d'analyses ou de modélisation dans des domaines tels que:
 - Les pollutions marines et les impacts des activités anthropiques sur les écosystèmes marins.
 - Les pré-études et études de suivi d'aménagement des zones côtières ou de leur exploitation.
 - La santé et la sécurité des consommateurs de produits marins. Les risques naturels.
 - Les ressources marines notamment les ressources biologiques et les ressources minérales dans le cadre de la gestion des contrats d'exploration au compte de l'Etat auprès de l'AIFM (DMA et CCZ) et des obligations qui en incombent.
 - Les mortalités d'espèces marines.
 - Les essais d'équipements, la qualification de matériel et matériaux.
 - Etude des sols et des sous sols
- Etudes de reconnaissance géologique
 - Cartographie sous-marine
 - Définition et caractérisation des aléas géologiques
 - Localisation et analyse des gisements de sables et graviers ainsi que les ressources minérales de manière générale
- Mise à disposition aux tiers de ses installations d'essais
- Etudes de propagation d'ondes sismiques avec détonateurs
- Utilisation d'ondes sismiques avec des sources sonores, d'émetteurs acoustiques, de laser ou d'émetteurs électromagnétiques.
- Concession de droits d'auteur et de licence de logiciels
- Concession de licence de brevet et de droit d'exploitation en matière de droit d'auteur
- Transfert de savoir faire technique

- Activité d'organisateur et de fonctionnement du comité d'entreprise
- Maîtrise des capacités de l'ensemble des moyens navals de la Flotte Océanographique française, incluant navires, équipements scientifiques et engins sous-marins
- Maîtrise des engagements de l'IR* FOF à travers le programme d'activité de ses navires, équipements et engins sous-marins
- Etude, formation, assistance, conseil à la conception et à la réalisation d'engins sous marin habités ou non.
- Programme sur le navire Marion Dufresne (Ifremer sous afréteur – GENAVIR : gestionnaire)
 - Gestion technique complète de l'ensemble des équipements scientifiques et appareils scientifiques du navire (à terre comme en mer)
 - Gestion du système de télécommunication par satellite et infrastructures réseau informatique du Navire
 - Acquisition, validation et traitement des données et communication.
- Développement et exploitation d'infrastructures de recherche :
 - Conduite de projets de construction et de modernisation des navires de recherche de la FOF, de moyens navals prototypes et de systèmes embarqués ;
 - Etude, conception, de moyens navals prototypes, des navires et systèmes embarqués pour leur maintien à un haut niveau de performances ;
 - Conduite de projets de conception, de développement ou de modernisation des engins sous-marins de la FOF. L'Ifremer assume la responsabilité d'autorité de conception pour ces engins et en particulier pour le Nautil, seul sous-marin habité français et européen capable de plonger à 6000m de profondeur ;
 - Activités et projets de recherche & développement contributifs aux missions supra, dont études en robotique-automatique, informatique embarquée, équipements et capteurs scientifiques, actionneurs électromécaniques/propulseurs, etc ;
 - Mise en œuvre de moyens d'essais : caissons hyperbares, bancs d'essais électriques et informatiques, cuves acoustiques etc.

Et toutes activités annexes et connexes.

Il est précisé que les garanties du présent contrat s'exercent du fait des activités présentes ou passées de l'assuré, y compris celles des sociétés ou

filiales reprises, en exercice, cédées par l'assuré ou dissoutes pour quelque cause que ce soit.

Cette énumération étant faite à titre indicatif et non limitatif, l'assureur garantit l'ensemble des activités présentes ou futures de l'assuré.

Toutes activités liées à l'objet social ainsi que toutes activités annexes ou connexes, telles que par exemple :

- Toute mission d'assistance technique, de préconisation, d'expertise et de conseil, d'essais et de maintenance y compris à destination des filiales du groupe Ifremer,
- La promotion et la gestion de leur propre patrimoine.
- Participation à des salons, foires, congrès, expositions, réunions, campagnes publicitaires, arbres de Noël.
- Organisations de manifestations dans divers lieux.
- Distribution de boissons et d'aliments.
- Les actions publicitaires et commerciales, y compris le sponsoring, le parrainage
- Rc maître d'ouvrage : pour les travaux d'entretien, de rénovation de locaux professionnels, construction que l'assuré fait effectuer en qualité de maître d'ouvrage pour ses propres besoins professionnels ou pour le compte de tiers (ex : crédit bail) par ses préposés ou par des entreprises.
- La RC maîtrise d'œuvre pendant les travaux, pour les travaux d'entretien, de rénovation de locaux professionnels, construction que l'assuré fait effectuer pour ses propres besoins professionnels ou pour le compte de tiers (ex : crédit bail) par ses préposés ou par des entreprises.
- La RC producteur d'électricité (installations photovoltaïques)
- Tous travaux immobiliers entrepris pour compte de tiers, y compris lorsque les assurés accomplissent une mission de nature technique.
- Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou le déménagement de matériels, produits, marchandises, outillages ou objets divers en ce compris le matériel biologique et tous produits dangereux tels que chimiques, biocides ou encore d'entretien.
- Les travaux de réparation ou d'entretien effectué par les services des assurés, en particulier sur les véhicules de l'entreprise ou du personnel, à titre gratuit ou non.
- Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens mobiliers ou immobiliers, au personnel ou aux tiers.

- Les diverses activités sociales, sportives, récréatives, éducatives, touristiques, sans exception, y compris les restaurants d'entreprise, cantines, coopératives de consommation, colonies de vacances, visites organisées ou non par l'assuré dans ses propres établissements ainsi que l'organisation ou la gestion de sessions, réunions, manifestations, sorties collectives, services ou œuvres au profit de toutes personnes étant précisé que les participants ou bénéficiaires et notamment les membres du personnel et de leur famille ont bien la qualité de tiers dans le cadre de ces activités.
- Les actes d'assistance bénévole à titre de réciprocité ou non effectués sur réquisition.
- La formation professionnelle en faveur du personnel ou des tiers.
- Le prêt ou la location de main d'œuvre.

La présente déclaration est faite à titre indicatif et non limitatif, l'assuré n'étant tenu de déclarer que les **changements principaux de son activité**.

L'assuré n'est pas tenu de déclarer les **renonciations à recours**.

ACTIVITES ASSUREES (GENAVIR ET OD MARINE)

- Activités décrites dans son objet social
- la gestion, la conduite et la maintenance de navires, d'engins sous-marins, d'objets flottants et d'équipements scientifiques de toutes natures,
- l'acquisition, la qualification et le traitement de données océanographiques, hydrographiques et halieutiques,
- toutes autres prestations de services dans le domaine maritime (assistance à la maîtrise d'ouvrage & organisation de campagnes scientifiques, maintien en Conditions Opérationnelles...),
- toutes prises de participations dans toutes sociétés ou autres entités juridiques industrielles, commerciales, immobilières, civiles, contribuant au déploiement des activités précitées,
- expertise dans la mise en œuvre d'équipements acoustiques de recherche : sondeur multifaisceaux, courantomètre, gravimètre, thermosalinographe, etc. et de tout leur environnement électronique,
- la mise en œuvre, le déploiement et la récupération d'équipements scientifiques appartenant à des tiers, le déploiement d'engins de pêche,
- Gestion de navires engagés dans des travaux de recherche scientifique, y compris avec des équipements tractés,
- Pour GENAVIR : Activité de maison mère (holding) d'entités à personnalité morales sur lesquelles GENAVIR détient le contrôle au sens de l'article L233-3 du code de commerce,
- Pour GENAVIR : Activité d'investissement en capital ou en nature dans des entités tierces.

ACTIVITES ASSUREES (IPEV)

Les activités de l'IPEV sont principalement menées dans les zones antarctique, arctique, subantarctique avec un pilotage depuis le siège en France.

- Activités décrites dans son objet social
- Sélection des projets scientifiques : les chercheurs sont invités à déposer des projets qui sont évalués sur des critères d'intérêt scientifique, de calendrier, de coûts par le CPST et de faisabilité par les équipes de l'Institut. Le conseil d'administration valide ensuite la liste des projets sélectionnées suivant les notes données par le CPST.
- Financement de ces projets : une enveloppe est allouée aux porteurs de projets pour couvrir certains frais (achats d'instruments scientifiques etc...).
- Recrutement du personnel intervenant dans les zones antarctique, arctique, subantarctique pour renforcer l'équipe d'un projet durant tout ou une partie d'une campagne d'été et assurer le travail nécessaire au maintien d'expérimentations scientifiques durant l'hiver. Le personnel recruté peut être affecté à plusieurs projet soutenus.
- Organisation du transport des équipes de scientifiques depuis leur laboratoire de rattachement jusqu'au lieu de réalisation de leur projet et inversement, fourniture de vêtement, logement, nourriture.
- Organisation du transport et achat de matériel scientifique nécessaire à la conduite des projets sur le terrain.
- Conduite d'engins sur le terrain, raids logistiques.
- Travail sur glaciers et sur banquise, descente de falaise par via ferrata, longs déplacements à pieds dans des terrains difficiles et isolés,...
- Adaptation et entretien des instruments scientifiques aux conditions environnementales du terrain du projet.
- Construction et entretien des bâtiments et des réseaux.
- Planification des opérations scientifiques et les opérations de logistique scientifique (déplacement d'un instrument, déneigement d'un shelter...).
- Organisation des expéditions scientifiques hors des stations (25 km de Concordia, raids scientifiques, mission à Port-Martin et Commonwealth Bay ...).
- Organisation de plongées sous-marines en zone polaire réalisées par du personnel ou des partenaires extérieurs (plongeurs, scaphandriers),
- Travaux à la mer,
- Affrètements de navires,
- Participation à rendre visible ces projets de recherche,
- Gestion de très grande infrastructure de recherche en zone polaire (Antarctique et Arctique)

ACTIVITES ASSUREES (IFREMER INVESTISSEMENT INNOVATION)

Activités décrites dans son objet social,

Participation à des organes de gouvernance consultatifs de sociétés et de fonds d'investissements.

Convention de prestation de services entre Ifremer et IFREMER INVESTISSEMENT INNOVATION.